

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

27^{ème} année - N°5200 - Jeudi 10 Septembre 2026 - Prix : 200 Fc

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA COOPÉRATION POLICIÈRE :

Renforcer la confiance et la légitimité dans l'action policière



GRAVE ACCIDENT À CHOMONI :
Une jeune femme grièvement blessée

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

27 Rabiwul - Awal 1448
Prières aux heures officielles
Du 06 au 11 Septembre 2026

Lever du soleil:

06h 04mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 54mn

Dhouhr : 12h 09mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 07mn

Incha: 19h 21mn



**Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour**

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA COOPÉRATION POLICIÈRE :

Renforcer la confiance et la légitimité dans l'action policière

La journée internationale de la coopération policière a été célébrée ce lundi 7 octobre dans plusieurs pays, sous le thème : « Renforcer la confiance et la légitimité dans l'action policière ». Aux Comores, cette journée n'est pas passée inaperçue. Le ministère de l'intérieur, en collaboration avec le bureau central national d'INTERPOL, a réuni les différents départements de la police afin d'échanger. L'objectif était de renforcer la coopération, la confiance et la légitimité dans l'action policière.

Les Comores réaffirment ainsi l'importance de la confiance et de la légitimité dans l'action policière. C'est ce qui ressort de cette journée internationale. Lors de la table ronde, les échanges ont notamment porté sur les menaces criminelles qui dépassent les frontières et qui engendrent de nombreux défis pour les États. Dans sa prise de parole, Ahmed Mzé Aboubacar, chef du BCN INTERPOL de Moroni, a rappelé que « la criminalité organisée recouvre aujourd'hui plusieurs domaines qui représentent des menaces sérieuses pour les Comores, la région et la commu-

nauté internationale dans son ensemble ». Il a ensuite cité des exemples concrets, notamment la traite des êtres humains, le trafic illicite de migrants, le trafic de stupéfiants, le trafic d'armes à feu, le blanchiment de capitaux et bien d'autres formes. « Le pays doit reconnaître que la coopération policière internationale n'est plus une option, elle est devenue une nécessité absolue pour donner confiance à toutes les populations », a-t-il souligné.

De son côté, le ministre de l'Éducation nationale, Bacar Mvoulana, assurant l'intérim du ministre de l'Intérieur, a précisé : « Aucun État ou organe de force de sécurité ne peut, à lui seul, faire face à une criminalité qui ne connaît ni frontières internationales ni limites nationales ». Et de prévenir que « face à des réseaux criminels qui utilisent les nouvelles technologies, nous devons mieux nous préparer et renforcer nos capacités dans tous les domaines informatiques », avant d'ajouter que « les réponses doivent aussi circuler par l'information, la coordination, l'expertise et la collaboration ». Selon lui, la coopération policière internationale est devenue un instrument stratégique de protec-



tion des populations et de défense de l'État de droit. C'est dans cette perspective que le gouvernement évalue toute l'importance de l'OIPC-INTERPOL et du BCN-INTERPOL de Moroni, véritable trait d'union entre les services nationaux et la communauté internationale.

« La police ne doit plus se limiter à intervenir après la commission d'une infraction. Elle doit être capable de prévenir, d'anticiper et d'a-

nalyser. Prévenir avant de réprimer, anticiper avant de subir, analyser avant d'intervenir et comprendre avant d'agir », a insisté Bacar Mvoulana, assurant l'intérim de son collègue. Il a également appelé au renforcement du renseignement criminel, de l'analyse des phénomènes de délinquance, de la police scientifique et technique, de la formation continue ainsi que des outils numériques. Pour finir, le ministre a insisté sur la nécessité pour la poli-

ce de créer un lien solide avec la population et de renforcer sa proximité avec les citoyens. « Une institution de sécurité peut disposer de moyens, de technologies et de pouvoirs légaux, mais son efficacité durable dépend également de la confiance que lui accordent les citoyens. Cette confiance ne se décrète pas. Elle se mérite », a-t-il conclu.

Nassuf Ben Amad

VISA :

Une erreur de cybercafé laisse une demandeuse seule face à sa procédure

À Moroni, certains cybercafés proposent, dans la discrétion, des services liés aux demandes de visa qui ne figurent pourtant pas parmi leurs prestations affichées. Remplissage de formulaires, constitution de dossiers et prise de rendez-vous sont facturés aux demandeurs. Mardi 8 septembre, une erreur de CERFA reconnue par l'un de ces établissements a laissé une demandeuse seule face aux conséquences de cette faute.

Place Karthala, à proximité de l'agence Assurance Voyage des Îles, le petit établissement ne porte aucun nom apparent. Sur sa porte, une affiche le présente comme un « cybercafé – réparation d'ordinateur » et énumère plusieurs prestations, notamment fournitures de bureau et papeterie, la récupération de données, l'installation de systèmes Windows et Android, ainsi que les demandes d'extraits de naissance ou de mariage.

La préparation des dossiers de visa ne figure pas parmi les services affichés. Pourtant, selon le témoignage recueilli sur place, deux hommes et une femme y remplissent des dossiers, les impriment et prennent des rendez-vous pour les demandeurs. C'est dans cet établissement que Mohamed Sonada a effectué une partie de ses démarches après son retour aux Comores, le 21 août dernier. « Depuis le 21 août que je suis



revenue, j'ai payé quelqu'un 20 euros pour aller me renouveler le passeport », raconte-t-elle. Alors qu'elle se trouvait à Mayotte, une amie lui aurait expliqué comment procéder pour obtenir un rendez-vous. « J'ai donné mon passeport à celui qui était à Mayotte afin qu'il puisse m'obtenir un rendez-vous », explique-t-elle. Pour la prise de rendez-vous au cybercafé, Sonada affirme avoir payé « 10 euros », puis « 23 euros une fois sur place », notamment pour les photocopies et les autres frais liés à son

dossier. Le problème apparaît mardi 8 septembre, vers 11h30. Alors qu'elle attend son tour à l'accueil, Sonada découvre que son formulaire CERFA ne porte pas son identité. « Une fois dans la queue à l'accueil, j'ai vu le nom de Soulaïmane Mariama, une Mohélienne. Pourtant, je m'appelle Mohamed Sonada », témoigne-t-elle. Elle affirme avoir voulu retourner au cybercafé pour récupérer ou vérifier son dossier. « Celui qui était au guichet a refusé », dit-elle. Elle reste alors sur place et présente ses

photographies ainsi que sa pièce d'identité lors de l'entretien. La femme présente au cybercafé reconnaît finalement l'erreur. « Il y a eu une erreur de notre part. C'est mieux qu'on te passe une adresse e-mail. Tu vas leur écrire et demander un autre rendez-vous. Il faut leur expliquer ce qui s'est passé et parler du rendez-vous d'aujourd'hui. Ils vont comprendre », lui aurait-elle indiqué. Selon la responsable, l'affluence pourrait expliquer la confusion. « Il y a du monde de 6 heures à 17 heures »,

rapporte Sonada. Elle ajoute qu'on lui avait demandé de « ne pas toucher les dossiers ». Après avoir payé pour être accompagnée dans sa démarche, la demandeuse repart finalement avec une simple adresse électronique et doit désormais expliquer elle-même la situation afin d'obtenir un nouveau rendez-vous. « J'ai laissé deux filles, une de quatre ans et la petite de deux ans », précise-t-elle.

Une source au sein de l'ambassade affirme par ailleurs que certains intermédiaires peuvent présenter des dossiers comportant des pièces incohérentes, notamment « des relevés bancaires qui ne correspondent pas à la personne ». De telles erreurs peuvent compromettre une demande de visa. Ces cybercafés ne sont pas des services de l'ambassade. Leur intervention relève d'une prestation privée et rémunérée. L'absence d'affichage de cette activité, alors que des demandeurs y confient leurs documents et leur procédure, pose donc la question de la transparence et de la responsabilité de ces intermédiaires. Dans le cas de Mohamed Sonada, l'erreur reconnue ne lui a pas seulement fait perdre du temps, elle l'oblige désormais à reprendre elle-même une procédure pour laquelle elle avait précisément payé afin d'être accompagnée.

Mohamed Ali Nasra

NÉCROLOGIE :

Une icône du football s'en est allé

Il a marqué son époque. Pour de nombreux observateurs du football comorien, Mze Ali Babali alias Hondier était considéré comme le meilleur gardien de but des années 1980-1990. Joueur emblématique du Rapide club de Moroni, il aura inspiré des générations de sportifs et de gardiens de buts. Sa simplicité, son empathie et son côté sociale resteront comme des marques indélébiles pour le souvenir de sa mémoire.

Pas plus tard qu'il y'a trois mois, Hondier avait rechaussé les crampons pour participer à la première formation organisée par la FFC purement dédiée aux gardiens de buts (Elite Youth Goalkeepers Coach). Malgré l'âge, il s'était particulièrement illustré avec son compère Disco un autre international des années 1980.

Génie parmi les génies au poste de gardien de but, Hondier a été le dernier rempart de l'équipe nationale des Comores lors des Jeux des îles (1985, 1990 et 1993). Ce n'est pas par hasard, si la Fédération de football des Comores, a réagi en premier dès l'annonce de sa disparition à travers un message de condoléances. « La Fédération de Football des Comores (FFC) a appris avec une profonde émotion et une grande tristesse la disparition, survenue cet après-midi, de Mze Ali Babali, figure emblématique et légende du football comorien. » Dans ce même message la faïtière du ballon a mis en avant le

côté talentueux de l'ancien gardien de but de Rapide club de Moroni « Mze Ali Babali restera à jamais associé à l'histoire du football comorien, notamment au poste de gardien de but. Sa prestance, son élégance, son talent, mais aussi son fair-play et ses qualités humaines ont profondément marqué plusieurs générations de footballeurs et de passionnés. »

Coéquipier de Mze Ali Babali, celui qui préside aujourd'hui au destin du football comorien a tenu au nom des acteurs du football comorien à envoyer ses condoléances à l'endroit des proches. « Le président Saïd Ali Saïd Athouman, qui fut son ami, son coéquipier en sélection nationale et au sein du Rapide Club de Moroni, adresse ses condoléances les plus attristées à sa famille, à ses proches, à ses anciens coéquipiers ainsi qu'à toute la communauté sportive et à la ville de Moroni. » Son attachement à l'équipe nationale n'aura jamais cessé, bien après avoir quitté les terrains. Toujours proche des Coelacanthes, il continuait de suivre avec passion les grandes échéances du football comorien.

Cette fidélité aux couleurs nationales lui avait notamment valu d'être convié par le Chef de l'État à accompagner la délégation comorienne lors de la dernière CAN. À cette occasion, il avait pu vivre au plus près cette aventure qui avait une nouvelle fois rassemblé tout un peuple derrière sa sélection. Une présence qui témoignait



de la place particulière qu'occupait le football national dans son cœur. Jusqu'au bout, Mze Ali Babali sera ainsi resté un fervent supporter des Coelacanthes et un acteur attaché à leur histoire. Une passion et une fidélité que le football comorien n'oubliera jamais.

À travers ces mots, c'est toute la famille du football comorien qui s'incline devant la mémoire de Mze Ali Babali. Un homme dont le parcours a été intimement lié à l'histoire du football national et du Rapide Club de Moroni.

Pour ses anciens coéquipiers, il restera le souvenir d'un joueur passionné, engagé et profondément attaché aux couleurs comoriennes. Son départ laisse un grand vide auprès de ceux qui ont partagé avec lui les terrains, les vestiaires et les moments forts de sa carrière. Le football comorien perd ainsi l'un des siens, mais conserve la trace d'un homme qui aura marqué plusieurs générations.

À sa famille et à ses proches, les acteurs du football adressent leurs pensées les plus sincères et leur soutien dans cette douloureuse épreuve. Que son âme repose en paix et que son souvenir demeure à jamais dans la mémoire du football comorien.

Imtiyaz

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES

Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse postale : email :

Tél. : Fax : Mob

Périodicité :

3 mois /

6 mois /

12 mois /

Montant :

Montant :

Montant :

Mode de règlement :

Espèces /

Chèque /

Virement bancaire /

n°

réf. :

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

UNION DES COMORES

Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires aux Comores (FSRP-KM)

COMORES

DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIANCE DE SYSTEMES ALIMENTAIRES (P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONALE

N° 2026/002/MAPA/FSRP-KM/AO/TRX

Objet : Marché de Construction d'un magasin de stockage des provendes avec bureaux vitrés, Structure métallique et bâtiments annexes en maçonnerie Restaurant — Vestiaires — Douches

Le Gouvernement de l'Union des Comores, à travers le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat, a mis en œuvre le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires aux Comores (FSRP-KM) financé par la Banque mondiale.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet (FSRP), la Coordination nationale lance un Appel d'Offre pour la Construction d'un Magasin de stockage des provendes avec bureaux vitrés, Structure métallique et bâtiments annexes en maçonnerie Restaurant — Vestiaires — Douches , destiné à contribuer à l'amélioration des capacités de stockage ainsi qu' en à renforcer la disponibilité et la conservation des aliments pour volailles dans le cadre du développe-

ment des chaînes de valeurs agricoles.

Pour avoir plus d'informations sur l'Appel d'Offre, veuillez télécharger le Dossier d'Appel d'offre sur notre site internet à partir de ce lien : <https://fsrp-km.org/appe-doffre/>

La date limite de soumission ainsi que d'ouverture des plis est fixée au **30 / 09 / 2026 à 14h00.**

Pour soumissionner, veuillez déposer votre offre technique physiquement au siège du FSRP_KM, sis au Ministère de l'Agriculture à Mdé – Ex Cefader.

Lancé, le 10 Septembre 2026